



## **ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITE DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE**

Construction d'un Guide d'Investigation Forensique à destination des professionnels intervenant auprès des personnes placées sous main de justice

[GIP INFO]

**- Rapport de recherche : Mars 2014 -**

**- Note de Synthèse -**

**Sous la co-direction de Astrid Hirschelmann (dir.), Sonia Harrati, Paul Mbanzoulou et Nicolas Derasse**

### **Auteurs du rapport**

Astrid HIRSCHELMANN, CIAPHS (EA 2241), GIS CrimSo, Université Rennes 2.

Sonia HARRATI, CCSH (CURF Albi), LCPI, Université Toulouse le Mirail.

Paul MBANZOULOU, Département de la Recherche, CIRAP, ENAP.

Jean-Claude VIMONT, GRHIS, Université de Rouen.

Nicolas DERASSE, CHJ, UMR 8025, Université Lille 2

Anne WINTER, GIS CrimSo-ICSH, Université Rennes 2.

Aude VENTEJOUX, GIS CrimSo-ICSH, Université Rennes 2.

Émilie BERDOULAT, CCSH, Université de Toulouse le Mirail, CCSH.

Olivier RAZAC, Département de la Recherche, CIRAP, ENAP.

*Le présent rapport constitue le rapport final d'une recherche réalisée avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice (Convention de recherche n°212.05.09.35 établie en date du 9 Mai 2012). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord de la Mission.*

**Responsables scientifiques :**

Astrid HIRSCHMANN, MCU - HDR en psychologie, Directrice Adjointe du CIAPHS (EA 2241), GIS CrimSo, Université Rennes 2.

Sonia HARRATI, MCU en psychologie, Co-directrice du CCSH (CURF Albi), LCPI, Université Toulouse le Mirail.

Paul MBANZOULOU, Docteur-HDR en Droit privé, Chef du Département de la Recherche, Responsable du CIRAP, ENAP.

Nicolas DERASSE, MCU en histoire du droit, CHJ, UMR 8025, Université de Lille 2.

**Collaborateurs scientifiques :**

Jean-Claude VIMONT, MCU en histoire contemporaine, GRHIS, Université de Rouen.

David VAVASSORI, MCU en psychologie, Co-directeur du CCSH (CURF Albi), LCPI, Université Toulouse le Mirail.

Olivier RAZAC, Docteur en philosophie, Enseignant-chercheur CIRAP, ENAP

**Ingénierie technique et scientifique :**

Anne WINTER, Docteur en psychologie, Psychologue, Ingénieur de Recherche GIS CrimSo-ICSH, Université Rennes 2.

Aude VENTEJOUX, Doctorante en psychologie, Psychologue, Ingénieur d'Étude GIS CrimSo-ICSH, Université Rennes 2.

Émilie BERDOULAT, Docteur en psychopathologie, Psychologue, ATER Université de Toulouse le Mirail, CCSH.

**Stagiaires étudiantes :**

Julia BURUIANA, Master de psycho-criminologie et victimologie, Université Rennes2.

Camille BAUDET, Master de recherche en histoire, Université de Rouen.

Mathilde COULANGES, Master Recherche de psychologie clinique et psychopathologie, LCPI, Université Toulouse le Mirail.

Sandra DA SILVA, Doctorante en en psychologie, LCPI, Université Toulouse le Mirail.

## PREAMBULE

Répondant à l'appel à projet lancé au premier semestre 2012 par le GIP Mission de recherche Droit et Justice sur l'évaluation de la dangerosité des personnes placées sous main de justice (PPSMJ), le présent travail de recherche propose d'étudier la trajectoire pénale et carcérale des PPSMJ ainsi que les actions et interventions des professionnels pluridisciplinaires auprès de cette population. Il vise à rendre compte des vulnérabilités individuelles et/ou collectives observées en détention comme en post-détention et de la manière dont s'en saisissent ou non les professionnels pour participer à la lutte contre la récidive, et propose une amélioration de l'organisation des informations relatives aux PPSMJ sur le temps de l'exécution de la peine.

Le partenariat entre les équipes impliquées dans ce travail se justifie par la mise en synergie de résultats de leurs travaux antérieurs sur le thème de la dangerosité<sup>1</sup>. Il importait de croiser les données obtenues comme les approches adoptées afin d'apporter une dimension temporelle et transdisciplinaire à cette problématique, concrétisant ainsi une nécessité éthique inhérente à toute recherche portant sur un sujet aussi complexe que celui de l'évaluation de la dangerosité. Les travaux précédemment menés font sensiblement le même constat d'un manque d'outil et de référentiel chez les professionnels pour répondre à la mission d'évaluation de la dangerosité. Or, des savoirs existent et apportent une pierre à l'édifice, seulement celui-ci manque-t-il de cohérence au niveau de sa structure. C'est précisément ce point que met au travail cette recherche : valoriser les pratiques, améliorer la communication interdisciplinaire, favoriser la continuité et le suivi des informations et observations relatives à la PPSMJ, dans le temps.

Il ne s'agit en aucun cas d'inventer un « outil miracle » mais de tirer profit d'une mise en commun de savoirs et savoir-faire existants. Il importe de pouvoir constituer une base de données utile et réactualisable qui évite les redondances coûteuses, les incohérences, les oublis voire les fausses informations. Soucieux de favoriser une réflexion réellement pluridisciplinaire, il importe de pouvoir :

- Analyser l'évolution des représentations professionnelles, des pratiques d'évaluation de la dangerosité et des méthodes associées.
- Dresser une cartographie des éléments référentiels cliniques et criminologiques (marquants et manquants) à l'œuvre dans les pratiques d'évaluation de la dangerosité selon une approche intégrative, transdisciplinaire.
- Interroger les possibilités organisationnelles, méthodologiques et techniques d'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive.
- Proposer une définition empirique et partageable de la dangerosité telle qu'elle est évaluée par les professionnels intervenant auprès des PPSMJ.

L'élaboration d'un guide d'INvestigation FOrensique de la dangerosité à destination des professionnels intervenants auprès des PPSMJ, tenant compte des spécificités professionnelles et optimisant une analyse commune et pluri référencée, constitue l'objectif du travail mené.

---

<sup>1</sup> Hirschelmann, A., Harrati, S., Vavassori, D., Winter, A., & Ventéjoux, A. (2012). *Évaluation transversale de la dangerosité*. Rapport de Recherche, Mission de Recherche Droit et Justice, GIS CrimSo - ICSH ; Mbanzoulou, P. (2008). Quelles approches pénitentiaires de la dangerosité des détenus ? in P. Mbanzoulou, H. Bazex, O. Razac, J. Alvarez (dir.), *Les nouvelles figures de la dangerosité*, L'Harmattan, pp. 129-142 ; Razac, O., Gouriou, F., Salle, G. (2013). Les rationalités de la probation française. Rapport de recherche, ENAP ; Harrati S. Vavassori D. Soutien à la professionnalisation des méthodes du Centre National d'Evaluation. L'évaluation clinique et criminologique. Modélisation et guidance méthodologique. Recherche action subventionnée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (Bureau des Etudes de la Prospectives PMJ). Remise du rapport final en Juillet 2011.

## **Protocole de recherche et choix méthodologiques**

*Phase 1 : Analyse de l'évolution des représentations professionnelles, des pratiques d'évaluation de la dangerosité et des méthodes associées*

La phase 1 de la recherche consiste en un état des lieux des évolutions historiques des pratiques professionnelles mises en œuvre au sein du Centre National d'Observation puis du Centre National d'Évaluation. Plus précisément, ce volet historique vient rendre compte de la méthode et des critères d'évaluation de la dangerosité des personnes incarcérées durant leur passage au Centre National d'Évaluation de Fresnes. L'objectif est double : comprendre l'évolution des représentations professionnelles de la dangerosité et celle des pratiques d'évaluation dont elle fait l'objet. Cette étude a été menée sur un corpus de 266 dossiers, pour une période allant de 1951 à mars 2010, permettant ainsi d'étudier l'évolution du Centre National d'Orientation, devenu Centre National d'Observation en 1985 et Centre National d'Évaluation en mars 2010, date buttoir du recueil de données.

L'équipe d'historiens a procédé à une démarche d'échantillonnage à la fois quantitative et qualitative. Sur le plan *quantitatif*, des sondages ont été menés à partir de critères tels que la qualification pénale retenue, la durée de la peine prononcée ou encore l'état de récidive de la personne condamnée. Sur le plan *qualitatif*, les investigations ont porté sur quelques dossiers dits « particuliers » car identifiés en fonction du mode de classement des archives du CNE (détenus « insupportables » relégués « criminels »...).

Sur chacun des dossiers consultés, une grille de lecture a été appliquée, contenant un certain nombre d'éléments qui, additionnés les uns aux autres, ont permis d'apprécier les critères d'évaluation de la dangerosité, tout autant que les conséquences de cet état, pour l'administration pénitentiaire. Parmi les éléments de cette grille de lecture figurent les faits et les circonstances du crime, la nature de l'infraction pénale, le parcours existentiel dans ses aspects « extérieurs à la personnalité », les antécédents psychologiques et psychiatriques, l'état de récidive, le parcours carcéral et les incidents éventuels (procédures disciplinaires) et le classement DPS.

À partir des données recueillies, il s'est agi d'analyser la perception que les intervenants du CNO ont de la dangerosité des personnes incarcérées, s'interroger aussi sur le fait de savoir s'il existe un profil de détenu dangereux et dans l'affirmative, selon quels critères, se faire une idée de l'évolution des représentations professionnelles de la dangerosité, cerner les incidences de cet état de dangerosité sur la prise en charge du détenu, son régime de détention et mettre en évidence le projet pénitentiaire le concernant. Enfin, et dans un processus de lutte contre la récidive, ont été analysées les recommandations que les intervenants du CNO laissent au personnel pénitentiaire, consignes qui seraient de nature à lutter, de manière préventive, contre cette récidive.

*Phase 2 : Analyse des connaissances et des pratiques actuelles en matière d'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive, et des possibilités organisationnelles, méthodologiques et techniques*

Cette seconde phase de recherche repose sur un corpus de données cliniques recueillies à partir d'entretiens réalisés avec des professionnels intervenants auprès des personnes placées sous main de justice. Au total rencontrés 45 professionnels de l'administration pénitentiaire ont été

rencontrés, sur les sites suivants : CNE de Fresnes et de Réau, SPIP de Haute-Garonne et d'Ille-et-Vilaine, maison centrale de Poissy, centre pénitentiaire de Seysses et centre de détention de Muret. Plus précisément, nous avons rencontré : 26 CPIP, 13 personnels de surveillance, 2 psychologues, 2 membres du pôle psychotechnique CNE, 1 directeur de CNE, 1 directeur-adjoint de CNE.

L'objectif de cette étape est de repérer, chez les professionnels, les référentiels explicites et implicites à l'œuvre dans l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive, d'identifier et de déterminer pour chacun des professionnels les critères-clés spécifiques sur lesquels ils appuient leurs évaluations et analyses. Pour ce faire, une grille d'entretien semi-directif a été élaborée tenant compte des spécificités relatives à chacune des pratiques professionnelles. Elle cible les représentations des professionnels ainsi que leurs pratiques relatives à l'évaluation de la dangerosité et s'organise selon les quatre dimensions suivantes : présentation des professionnels, indices et critères pour l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive, outils, compétences et besoins, expérience et considération de la mission d'évaluation.

Les données recueillies ont fait l'objet d'analyses qualitatives et d'une synthèse générale (interprétation globale et synthétique) permettant d'ajuster et de co-construire avec les professionnels le contenu de la phase 3, afin d'y prendre en considération les compétences tout en tenant compte des ressources et des besoins des professionnels mais aussi en amont, de contextualiser la pratique de l'évaluation clinique et criminologique au regard de ses enjeux sociaux, scientifiques et pragmatiques.

### *Phase 3 : Élaboration d'un référentiel d'évaluation clinique et criminologique et construction du Guide d'Investigation Forensique (INFO)*

Cette troisième phase de la recherche repose sur le corpus de données constitué par l'étude des dossiers archivés au CNE et par les entretiens menés auprès des professionnels – phases 1 et 2 de la recherche. Son objectif est **de** repérer les fondements empiriques sur lesquels peuvent s'appuyer et s'articuler la construction et la mise en œuvre du Guide d'Investigation Forensique. Il s'agit, suite à l'analyse des données recueillies lors des phases précédentes, d'identifier les critères et les indicateurs communs et spécifiques utilisés par les professionnels dans le cadre de l'évaluation de la PPSMJ mais aussi de situer les espaces d'information manquants. Ce recensement empirique vise à repérer le référentiel d'évaluation clinique (relevant de la situation et de la problématique individuelle) et criminologique (relatif au passage à l'acte, à la dangerosité et au risque de récidive) à l'œuvre chez les professionnels et à alimenter et formaliser la construction et la mise en œuvre du Guide d'Investigation Forensique, visant la connaissance globale de la personne détenue dans une démarche d'individualisation et l'examen de la trajectoire pénale dans le temps et sa cohérence.

Dans un souci d'utilisation optimale, le Guide INFO a été construit dans une forme qui puisse rendre compte, de manière dynamique et complexe, de la trajectoire pénale de la PPSMJ, repérer les incidents, les vulnérabilités, les ressources et compensations dans sa trajectoire de vie, apprécier l'évolution de la personne au cours de l'exécution de sa peine. La version initiale du guide a été soumise à l'appréciation de professionnels à l'occasion de séances de réflexion, afin de favoriser les échanges interdisciplinaires quant au caractère pertinent de l'outil et son adéquation avec les pratiques existantes.

## **Principaux résultats**

### *Fondements historiques à la mise en œuvre d'un Guide d'Investigation Forensique*

La création au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle d'un Centre National d'Orientation, puis d'Observation, puis d'Évaluation des détenus condamnés et son fonctionnement pendant six décennies posèrent d'emblée la question de la récidive potentielle et de la dangerosité de certaines catégories de détenus. Les équipes pluridisciplinaires œuvrant dans cette institution située au cœur de la maison d'arrêt de Fresnes n'ont pas abordé ces données de la même manière depuis les années cinquante jusqu'à aujourd'hui. Il convenait donc en premier lieu de resituer ce centre national au sein des politiques pénales, des philosophies successives accompagnant l'exécution des peines, des orientations fixées par l'administration pénitentiaire et, bien sûr, de repérer les inflexions de ses missions à la suite d'évolutions de la législation et des circulaires ministérielles.

Ensuite, l'attention s'est portée sur le matériau archivistique conservé au centre. Qu'est-ce qu'un dossier de condamné confectionné au CNO/CNE ? Dans quelle mesure les différentes fiches, rapports, contributions des personnels abordent-ils la question de la dangerosité aux différentes époques ?

La recherche traite ensuite de la phase inaugurale du CNO et des différentes catégories de détenus qui y séjournèrent en stage. Le souci majeur durant les premières années est l'orientation puisque la Réforme pénitentiaire de Paul Amor est encore à l'ordre du jour, mais n'est appliquée que dans un nombre limité d'établissements. Les personnels vont donc distinguer « les récupérables » destinés aux établissements réformés des « irrécupérables » rejetés vers les prisons ordinaires. Pour effectuer cet étiquetage, les professionnels des stages portaient attention à des symptômes de dangerosité liés à la nature du crime, à la personnalité criminelle étudiée, à l'appartenance au Milieu, à l'appartenance à des groupes de « délinquants dits ethniques » ; liés également au comportement antérieur en détention et lors du stage. Jusqu'au conflit algérien, les rapports rédigés au Centre sont partie prenante de la réforme pénitentiaire et s'efforcent de la favoriser. C'est en particulier le cas des relégables et relégués qui, lorsqu'ils ont commis un crime, séjournent aussi au CNO jusqu'en 1970. A partir de cette date et pendant plus d'une décennie fortement troublée au sein de l'univers carcéral, l'accent est mis sur la dangerosité pénitentiaire. Durant la décennie suivante, l'observation prime sur l'orientation, le centre change d'ailleurs d'appellation en devenant Centre National d'Observation en 1985. A partir de 1990, la dangerosité liée à la perversité sexuelle prend de plus en plus d'importance, là encore en relation avec de grandes affaires criminelles particulièrement sordides.

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, les professionnels du centre portent leur attention sur les différents aspects de la dangerosité, criminologique, psychiatrique, pénitentiaire, en privilégiant les analyses concernant l'attitude d'introspection des détenus, leur attitude à l'égard de leurs victimes, leur discours sur leur propre crime. Les tâches des évaluateurs sont de plus en plus lourdes puisqu'ils doivent évaluer les personnalités des condamnés susceptibles de bénéficier d'une libération conditionnelle à l'issue d'une très longue peine.

## *Fondements empiriques à la mise en œuvre d'un Guide d'Investigation Forensique*

Cette partie du rapport présente les résultats issus des entretiens et vise à rendre compte des éléments recueillis auprès des différents professionnels rencontrés en établissements pénitentiaires, en Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et Centre National d'Évaluation (CNE). Ces éléments alimentent des arguments à la fois professionnels, méthodologiques et praxéologiques qui fondent la réalisation du Guide d'Investigation Forensique.

### *Synthèse de l'argumentaire professionnel*

Par argumentaire professionnel, nous entendons la **prise en compte des spécificités professionnelles telles qu'elles sont présentées et vécues par les acteurs rencontrés**, impliqués dans l'évaluation de la dangerosité. Si l'objet du présent travail n'est pas de procéder à l'analyse des positions et postures occupées, l'élaboration de l'outil à laquelle il donne lieu ne peut ignorer les identités professionnelles de ses futurs utilisateurs. Aussi importe-t-il qu'il puisse **rendre compte des parcours professionnels traversés, des fonctions assurées, des missions investies et des motivations engagées**.

L'on retiendra de ces éléments le **souci unanime des professionnels pour la relation avec la PPSMJ et l'accompagnement** (voire, pour l'incitation aux soins). Leur pratique repose en ce sens sur un véritable travail d'observation que tous cherchent à partager, dans un cadre qui se veut à la fois éthique et déontologique. L'attention accordée aux leviers positifs qu'ils identifient chez la PPSMJ en témoigne. En valorisant l'existant, il ne s'agit pas pour les professionnels de porter du projet en lieu et place de la personne suivie, ni de lui imposer une norme de fait, mais bien de **l'accompagner, en évaluant et en privilégiant les ressources dont elle dispose** déjà, en favorisant son autonomie et sa responsabilisation. Malgré l'évolution des attentes sociales en termes d'évaluation, **la dimension éducative perdure au cœur des préoccupations** qui nous ont été témoignées. L'impératif de (ré)insertion prescrit *via* les obligations (soin, travail, etc.) ne limite pas le champ d'action des différents professionnels au contrôle (probation ou surveillance) ou au forçage, mais se présente comme espace d'accompagnement, nécessaire à **la prévention. Il s'agit là d'une mission centrale et récurrente dans l'appropriation par les professionnels de leur profession**.

### *Synthèse de l'argumentaire méthodologique*

L'argumentaire méthodologique rend compte des **éléments relatifs à l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive tels qu'ils nous ont été rapportés**. Il nous permet d'**identifier les constantes et les variables** entre les différents modes d'appréhension du problème, qu'il s'agisse de **critères communs ou non entre professionnels** et au sein d'un même corps professionnel, ou plus largement des méthodes usitées.

L'on retiendra des éléments présentés le **souci des professionnels de pouvoir apprécier les parcours des PPSMJ dans leurs dimensions factuelles et dynamiques** : les temps de l'incarcération et celui qui lui a précédé (avec des variations plus ou moins actées selon les catégories professionnelles), les espaces de vulnérabilité, les leviers positifs et négatifs, etc. En ce contexte, les inquiétudes porteront sur ce qui paraît hors lien (ruptures), hors relation (isolement ou refus d'étayage), hors temps (absence d'historisation) et hors cadre (violations du cadre). **La trajectoire, avec ce qu'elle suppose de mise en lien des différents temps du**

**parcours, fait à ce titre figure de référentiel. Elle apparaît comme un support central à la démarche d'évaluation adoptée** par les professionnels, chacun à leur niveau, et par effet, comme un parti pris déterminant pour ne pas assimiler la PPSMJ à son acte. **L'effort de contextualisation et de réinscription des évènements dans une complexité singulière sous-tend le besoin d'outils pouvant guider leur pratique et réaliser au mieux leur mission : une évaluation en quête de sens et de cohérence, à plus ou moins long terme** selon les services concernés, comprenant ce qui s'est donné à voir par le passé ou ce qui se donne à voir au quotidien (en et hors détention). **Les possibilités de formalisation et d'objectivation sont de fait privilégiées, également pour palier le manque ressenti de compétence à évaluer la dangerosité**, bien qu'ils s'accordent tous, par expérience, à en désigner les indicateurs. Si ces derniers sont (re)connus, se pose en revanche la question de savoir « quoi en faire ? » ou « comment les restituer ? ». **L'échange et le travail pluridisciplinaires doivent dès lors pouvoir alimenter et garantir les pratiques des différents professionnels impliqués.**

#### *Synthèse de l'argumentaire praxéologique*

La proposition d'un outil pratique à destination des professionnels suppose, aux côtés d'arguments professionnels et méthodologiques, de **prendre en considération les pratiques**. L'utilisation pérenne de l'outil nécessite qu'il soit **adapté aux ressources, aux compétences et aux savoir-faire des utilisateurs**, qu'il puisse proposer une réponse **aux difficultés et besoins exprimés**, qu'il respecte le cadre posé par les missions de chacun (et leurs limites) ; enfin, qu'il soutienne **les intérêts et enjeux des professionnels**, compte tenu de leur pratique.

Nous retiendrons les **attentes manifestées par les professionnels à l'égard des échanges et du travail en équipe et entre partenaires, favorisant la pluri/transdisciplinarité**. La recherche d'un **référentiel conceptuel et méthodologique commun**, en mesure de soutenir une cohésion interprofessionnelle, sous-tend les demandes des professionnels dans leur ensemble. **La question ne serait pas tant d'apporter des ressources, déjà existantes bien que certains puisse en éprouver le manque, mais bien d'inscrire ces ressources dans un cadre formalisé**. Le seuil apparaît effectivement régulièrement discuté par les professionnels : *A partir de quand est-on dangereux ? Doit-on parler de dangerosité potentielle ? De dangerosité avérée ? De particulière dangerosité ?* Ces derniers semblent moins à la recherche de compétences qu'à la recherche de limites, celles-là mêmes qui définiront et acteront leurs conclusions. **Ce support se ferait espace d'investigation pour les professionnels, et par effet, d'une mise en récit du parcours par la PPSMJ impliquée dans l'accompagnement**. La production attendue doit être celle d'une **histoire reconstruite à plusieurs, transférable aux acteurs impliqués, profitable à la PPSMJ et gardant le plus possible la pratique des enjeux délégués attendants à l'évaluation**.

\*

Le projet d'outil présenté aux professionnels a reçu un accueil positif, compte tenu du souci d'adéquation entre la réalité des pratiques déjà existantes, les besoins exprimés et les objectifs légitimement attendus d'un nouveau support méthodologique. Les argumentaires présentés



nous permettent d'envisager la mission d'évaluation sous l'angle d'une « clinique de l'écart »<sup>2</sup> pluri référencée et partagée, avec ce que cela suppose de contraste, de confrontation et d'évolution, dans le temps (passé, présent et à venir), dans l'histoire, dans les faits, dans le discours et le ressenti des professionnels. Qu'elle soit criminologique, psychiatrique, pénitentiaire, la dangerosité nécessite pour son évaluation une **prise en compte globale de la situation vécue et factuelle** et une **mutualisation des pratiques**, évitant le renforcement d'approches sociologisantes, judiciarisantes, psychologisantes ou psychiatisantes. A ce titre, il apparaît nécessaire de :

- **Harmoniser les pratiques et les données, au besoin d'outils de transmission élaborés, formalisés et unifiés, lisibles et transversaux** et à la **volonté de standardiser le recueil des éléments**.
- **Optimiser le travail mené par les différents acteurs exerçant auprès des PPSMJ** (judiciaire, pénitentiaire, sanitaire, médico-psychologique, etc.) et **du corpus d'informations** dont ils peuvent disposer (constats d'un manque d'éléments figurant dans les dossiers, parcours d'exécution des peines incomplets, éléments peu exploitables, perte de temps consécutive à la collecte d'informations manquantes, etc.).
- **Privilégier les dimensions de temps et d'espace** dans le **parcours d'exécution de la peine** et plus largement, dans le **parcours institutionnel** et le **parcours de vie** de la PPSMJ. **La trajectoire doit être au principe même de l'outil**, alimentée par une **observation dynamique et continue**. Il importe pour les professionnels de pouvoir disposer d'un ensemble complet d'informations, au sein duquel orienter des recherches plus ou moins focalisées, thématiques, temporalisées, fonction de leur missions (pour exemple, le CPIP pourra privilégier l'antériorité à des fins de projection pour l'avenir, là où les personnels de surveillance privilégieront l'actualité de la détention).
- **Permettre un avis professionnel argumenté**. Les professionnels sont soucieux de conserver une approche qualitative et longitudinale des situations, rejetant unanimement l'idée d'un outil « catalogue » où cocher des « items » qui ne donnerait qu'un aperçu figé et fragmenté du parcours des PPSMJ.
- **Garantir le respect de la personne placée sous main de justice en lui évitant la confrontation permanente aux mêmes questions** et en lui signifiant une prise en compte de sa situation d'une institution à l'autre, et le cas échéant, d'une mesure à l'autre.
- **Sous-tendre un partage de qualité, favoriser la mutualisation et être facile d'utilisation**, aider le professionnel dans ses missions sans être contraignant et chronophage.

---

<sup>2</sup> La dimension clinique ici visée est à entendre au sens étymologique du terme, à savoir qui privilégie une observation au plus près de la personne, empirique plus que théorique

## Présentation, mode de lecture et philosophie du Guide d'Investigation Forensique

Deux axes organisent l'agencement des informations. **Le premier, horizontal, représente la dimension temporelle.** Il fait apparaître successivement et dans le temps, les éléments ponctuant la trajectoire de la PPSMJ. Aussi définit-il des périodes repérables datables, et dont la durée reste à déterminer avec les professionnels destinataires de l'outil. **Le second axe figure les différentes sphères existentielles** susceptibles d'être renseignées à mesure du parcours de la PPSMJ. Ordonné de manière verticale, il permet une lisibilité en parallèle des données renseignées chronologiquement. Sur la base des éléments recueillis lors des entretiens, nous pouvons identifier 6 dimensions significatives et pertinentes, lesquelles trouvent à s'opérationnaliser *via* des « blocs d'informations » (ou « cellules ») de contenus factuels (présentés ici de manière non exhaustive) et s'échelonnant au fur et à mesure des périodes définies horizontalement :

1. **Les renseignements généraux :** Ces éléments permettent d'identifier la personne placée sous main de justice.
2. **Le parcours familial et conjugal :** Ce parcours renseigne les items concernant la situation familiale et/ou conjugale.
3. **Le parcours scolaire et/ou professionnel :** Ce parcours renseigne les expériences liées à la formation et/ou au parcours professionnel, hors et dans les murs.
4. **Le parcours de santé :** Le parcours de santé reprend les différents antécédents dans le champ de la santé somatique et mentale, en et hors détention.
5. **Le parcours judiciaire :** Le parcours judiciaire fait état des faits dont la PPSMJ a été l'auteure.
6. **Le parcours institutionnel :** En parallèle du parcours judiciaire, le parcours institutionnel donne à voir les réponses apportées aux situations visées.
7. **Le projet d'insertion et de probation :** Le projet d'insertion et de probation, qui fait l'objet d'une dimension à part entière compte tenu des enjeux du guide et du souci des professionnels rencontrés, fait état des projets engagés à mesure du parcours.

Le choix fait de **contenus factuels réside dans le souci de préserver le caractère** objectif, rationnel et lisible des informations rapportées. Celles-ci ne doivent en aucun cas être le support d'interprétations directes, de jugements professionnels et *a fortiori* de valeurs. Pour exemple, ne pourront y figurer les éléments de personnalité. Néanmoins, afin de ne pas promouvoir un « outil-catalogue », un espace pourra être réservé à l'expression de d'appréciations professionnelles explicatives et argumentées propices à la mise en lien des informations et à la (re)construction d'une trajectoire. L'insistance ici faite sur le caractère explicatif et argumenté des commentaires additionnels témoigne d'une volonté partagée de se garder des projections et prescriptions négatives régulièrement liées aux enjeux de l'écrit, plus encore lorsqu'il s'agit d'évaluer la dangerosité et le risque de récidive. Privilégier des items

fonctionnels revient à soumettre aux professionnels un cadre dont ils peuvent se saisir dans leur pratique tout en les gardant de s'exposer à une évaluation de leur pratique.

À ces deux dimensions (orthogonales) s'ajoute une troisième alimentant une formalisation en perspective – une configuration en « 3D » en quelque sorte – et par conséquent, une vue autrement enrichie de **l'évolution témoignée : à travers le temps mais aussi, à travers les institutions qui se succèdent**. En effet, cette représentation permet d'envisager que chaque bloc d'informations peut être renseigné et complété à mesure des accompagnements, suivis ou prises en charge, par les différentes structures missionnées ou les différents professionnels intervenants auprès de la PPSMJ. Ces ajouts ou compléments, datés, peuvent être apportés de manière rétroactive, à différents moments du parcours bien que sur un temps judiciaire ou institutionnel donné, et sans supposer la modification du contenu précédemment consigné. Nous pouvons imaginer que chaque cellule renseignée, datée et signée institutionnellement soit verrouillée après validation du responsable de service concerné, pour demeurer consultable et toujours sujette à enrichissements par la suite, mais non modifiable. L'objectif étant de renforcer la continuité et la mise en lien des informations recueillies.

Le Guide INFO a alors vocation à remplir trois fonctions majeures :

1. **Permettre un recensement d'éléments à la fois cliniques (singuliers de la vie de l'individu) et criminologiques (sur la trajectoire pénale) de la PPSMJ.** Ces données ont un caractère purement descriptif et une visée exclusivement informative. Elles ne comportent par conséquent pas d'élément interprétatif de la part des professionnels. Dans le rapport sont développés, sur ce point, des réflexions quant à la notion de neutralité, ainsi que sur la position du guide INFO rapport aux outils d'évaluation de la dangerosité déjà existants.
2. **Créer une base d'informations commune, partagée et partageable par tous les professionnels intervenants.** Par rapport à cette fonction, sont présents dans le rapport des développements sur la dimension du secret professionnel et du partage d'informations.
3. **Inscrire les données dans le temps.** Cet outil permet de suivre la PPSMJ dans sa trajectoire institutionnelle, voire dans ses différentes expériences institutionnelles ou dispositifs de surveillance judiciaire. Si la plus-value de ce suivi longitudinal par rapport à l'évaluation de la dangerosité ne se discute plus, une réflexion doit être menée sur la façon dont l'utilisation dans le temps de l'outil peut être envisagée.

Nous retiendrons alors que :

1. Le guide INFO n'est pas un outil d'évaluation mais un support aux évaluations ultérieures, donc une **base de recueil d'informations**.
2. Il cherche à **faire apparaître autant les facteurs de risque que de protection à travers les récits et trajectoires de vie, non pas de façon anticipée mais de façon déductive**, à travers les logiques de fonctionnement qui se dessinent au travers des recherches d'équilibre (réussie ou non) dans les différents choix ou évènements de vie.

3. Le guide INFO réintroduit la **dimension temporelle, longitudinale** manquante à la majorité des outils, surtout actuariels, permettant de mieux apprécier les progrès (maturations) ou les régressions (rechutes/ récurrences), voire encore les fixations (répétitions du même / chronicisation).
4. Contrairement aux outils existants, il permet une **visualisation et schématisation en « 3D » des trajectoires de vie** ; de ce fait il contribue à la prise de conscience et **mise en relief naturelle de certains liens entre évènements, situations, choix ou épisodes de vie** ; il peut ainsi servir soit de support expertal soit de support thérapeutique.
5. Il permet de ce fait une **analyse résolument dynamique des facteurs**, invitant le professionnel à la **contextualisation**, comparaison de différents facteurs d'une même vie et non plus entre différentes vies.
6. Le guide INFO a pour principe, le recueil systématique et avisé de données qui soient les plus neutres possibles. Par **neutralité**, nous entendons le repérage exclusivement descriptif de données et de faits/incidents ou encore d'évènements, ne comportant aucune interprétation ou analyse personnelle du professionnel.
7. Le guide INFO a, comme son nom l'indique, une **pure visée informative** pour tout professionnel en contact avec la PPSMJ, et cela indépendamment des corps de métiers.

## Conclusion

Les résultats de la présente recherche sont prometteurs en ce sens où ils prennent ancrage dans la réalité complexe des pratiques professionnelles. Dès lors, la sollicitation des professionnels à participer à l'élaboration de savoirs théoriques et méthodologiques sur leurs pratiques permet de produire des connaissances ajustées aux besoins des missions et des pratiques professionnelles de chacun. Cette recherche a démontré que les professionnels sont moins démunis de méthodes qu'ils ne sont soucieux du respect des libertés des individus auprès desquels ils interviennent.

Les professionnels formulent unanimement le souhait de la concertation pluridisciplinaire et dénoncent la difficulté d'évaluer la dangerosité, seuls. Ils sont à la recherche d'outils qui pourraient leur faciliter la tâche ou du moins offrir de meilleures garanties. Cette quête cache les réelles compétences des différents professionnels et la qualité du travail produit. Notre démarche a donc consisté à repérer les constantes et à les formaliser sous forme d'un Guide d'Investigation Forensique, permettant de contribuer au recensement rigoureux et constant des éléments de vie de la PPSMJ. Nous avons argumenté sur la nécessité que ces informations gardent un caractère neutre. La prise de note est organisée comme une frise ou un papier à musique qui peut se trouver enrichi à tout moment et se présente en version « 3 D ». Cette présentation graphique présente l'avantage pour le sujet comme pour le professionnel de voir se déplier une vie comme une cartographie longitudinale. Des liens entre différents événements ou facteurs se dessinent ainsi beaucoup plus clairement et se pondèrent naturellement sans *a priori*.

La mise en œuvre du guide INFO dépasse les problèmes posés par la définition de la dangerosité et des outils destinés à l'évaluer et soulève plus largement les enjeux de l'organisation éthique et socio-juridique de l'évaluation de la PPSMJ. Aussi, ces résultats ne valent – actuellement – que pour les professionnels de l'administration pénitentiaire et supposent d'être généralisés à l'ensemble des professionnels intervenant auprès de la PPSMJ. Il est donc fondamental de promouvoir de nouvelles recherches prenant appui sur celle-ci auprès d'autres acteurs de la justice et de la santé afin de compléter et d'enrichir la proposition et la formalisation du guide INFO.

Cette étude aura montré que l'évaluation de la dangerosité en France est loin d'être manquante et mériterait au contraire d'être formalisée et soutenue grâce à une mise en valeur et en lien des différentes productions et instances professionnelles qui y contribuent. Pour être efficaces et pour pouvoir être améliorées, les pratiques, analyses et méthodes doivent pouvoir bénéficier d'un feed-back sur ce qu'elles produisent comme effets, sur ce à quoi et à qui elles servent et sur comment les décisions se prennent. C'est ce souci qui a animé cette recherche sur l'élaboration d'un guide d'investigation forensique et qui souhaitait être aussi proche de la réalité du professionnel que de celle de l'individu, qui a vu au moins une fois sa vie basculer de l'autre côté de la barre.

## ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

### Construction d'un Guide d'Investigation Forensique à destination des professionnels intervenant auprès des personnes placées sous main de justice

Le travail engagé s'inscrit à la suite de précédents travaux conduits par les partenaires, supports privilégiés aux présents développements. Il importait de croiser les données obtenues comme les regards et les approches adoptés, de favoriser une mise en synergie des productions antérieures, afin d'apporter une dimension temporelle et transdisciplinaire à la problématique visée. Ces travaux faisaient le même constat d'un manque d'outil et de référentiel chez les professionnels en charge de l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive. Aussi s'agit-il dans ce nouveau projet de dépasser les difficultés méthodologiques éprouvées dans les pratiques et de proposer une amélioration dans l'organisation des informations relatives aux personnes prises en charge sur tout le temps d'exécution de la peine.

La recherche vise les objectifs suivants: 1) Analyser l'évolution des représentations professionnelles, des pratiques d'évaluation de la dangerosité et des méthodes associées; 2) Dresser une cartographie des éléments référentiels cliniques et criminologiques (marquants et manquants) à l'œuvre dans les pratiques d'évaluation de la dangerosité selon une approche intégrative et transdisciplinaire; 3) Interroger les possibilités organisationnelles, méthodologiques et techniques d'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive; 4) Construire et mettre à l'épreuve un Guide d'INvestigation FOrensique (INFO) à destination des professionnels intervenant auprès des PPSMJ, tenant compte à la fois des spécificités professionnelles et optimisant l'analyse et le travail pluridisciplinaires.

Le protocole méthodologique, élaboré conformément à ces objectifs, s'est vu organisé selon trois phases. La première, portant sur l'évolution historique des représentations, des pratiques professionnelles d'évaluation de la dangerosité et des méthodes associées, repose sur une étude des données archivées au Centre National d'Évaluation (CNE). La seconde, portant sur les connaissances et pratiques actuelles, s'étaye sur un corpus d'entretiens semi-directifs menés auprès de quarante-cinq professionnels exerçant en CNE, en SPIP et en établissements pénitentiaires (CPIP, personnels de surveillance, psychologues, directeurs et directeurs-adjoints). Enfin, la troisième phase, portant sur l'élaboration d'un Guide d'INvestigation FOrensique, repose sur l'ensemble des données ainsi recueillies et des retours professionnels apportés à l'occasion d'échanges dédiés à la présentation de l'outil en cours d'élaboration.

L'ensemble des limites - *épistémologiques, théoriques, méthodologiques, praxéologiques* - discutées ont abouti à l'élaboration d'un Guide d'Investigation Forensique (Guide INFO), qui permet l'étude de la trajectoire pénale et carcérale singulière de la PPSMJ ainsi que les actions et interventions des professionnels pluridisciplinaires l'ayant ponctuée. Partant d'un souci d'optimisation des informations dont disposent les différents professionnels, l'outil proposé ne constitue pas une grille d'évaluation de la dangerosité ou du risque de récidive mais le support d'une investigation systématisée des données statiques et dynamiques, impliquant un regard et une analyse diachronique et synchronique. La formalisation du Guide INFO favorise une lisibilité en parallèle des différents parcours composant cette trajectoire (parcours familial et conjugal, parcours scolaire ou professionnel, parcours de santé, parcours judiciaire, parcours institutionnel, parcours d'insertion et de probation). À travers lui, il s'agit de rendre visibles, dans le temps et dans l'espace, les vulnérabilités individuelles et/ou collectives, observées en détention comme en post-détention, dont peuvent se saisir les différents professionnels, services, structures, administrations, autorités ou commissions, dans l'exercice de leurs missions. Enfin, il vient soutenir et étayer une démarche de mutualisation et de mise en cohérence des pratiques entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes placées sous main de justice. Les conditions pratiques d'utilisation de l'outil proposé, discutées de manière générale en fin de rapport, nécessiteraient une mise en application concrète expérimentale sur sites pilotes.